



BOURGES

Clôtures

Démarches administratives :

- Les clôtures ne sont pas soumises à autorisation sauf si le terrain est situé en périmètre des monuments historiques. Dans tous les cas, les caractéristiques des clôtures doivent respecter les règles du PLUI.
- Déclaration préalable Maison Individuelle (cerfa n° 13703*10), Déclaration préalable construction travaux, installation (cerfa n° 13404*10).
- Pièces à fournir : cerfa complété/daté/signé, plan de situation, plan indiquant l'emprise de la clôture, croquis indiquant la hauteur des différents éléments constituant la clôture*, insertion du projet dans l'environnement *, photos proche et lointaine.

Règles générales :

- La hauteur des clôtures est limitée à 2 mètres.

Règles spécifiques :

- Zone UA du règlement PLUI : Les clôtures à l'alignement ou sur rue doivent être constituées d'un muret d'une hauteur minimum de 1 mètre.
- Zone UB du règlement du PLUI : Le long des voies, les clôtures doivent être constituées de murets d'une hauteur maximum de 1,20 mètre surmontés d'une partie ajourée.
- Zone UC et UD du règlement du PLUI : Les clôtures peuvent être constituées d'une grille, d'un grillage ou d'une partie pleine surmontée d'une partie ajourée.
Les parties pleines des clôtures à l'alignement ou sur rue ne doivent pas dépasser 1,20 m de haut. Tout dispositif implanté au-dessus de 1,20 m doit être ajouré.
Les autres clôtures doivent être perméables à la petite faune.
- Zone A et N du règlement du PLUI : Les clôtures sont réalisées sans maçonnerie, à l'exception des supports de clôtures, limités à 0,30 m maximum.

Dans les lotissements de moins de 10 ans, des règles supplémentaires peuvent s'ajouter à celles du PLU (consulter le règlement du lotissement).

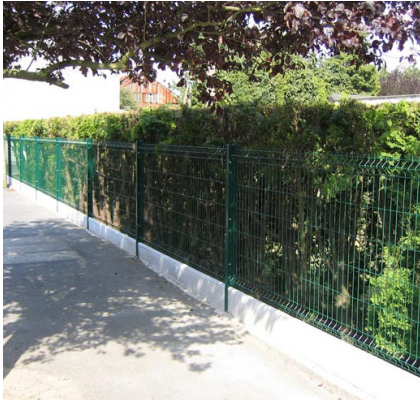
Architecture :

- En périmètre des monuments historiques, le projet de clôture est validé par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Les poteaux d'aspect béton et les éléments préfabriqués d'aspect béton sont interdits, sauf réfection ou extension d'une clôture existante à l'approbation du PLUI.

*voir exemples au verso



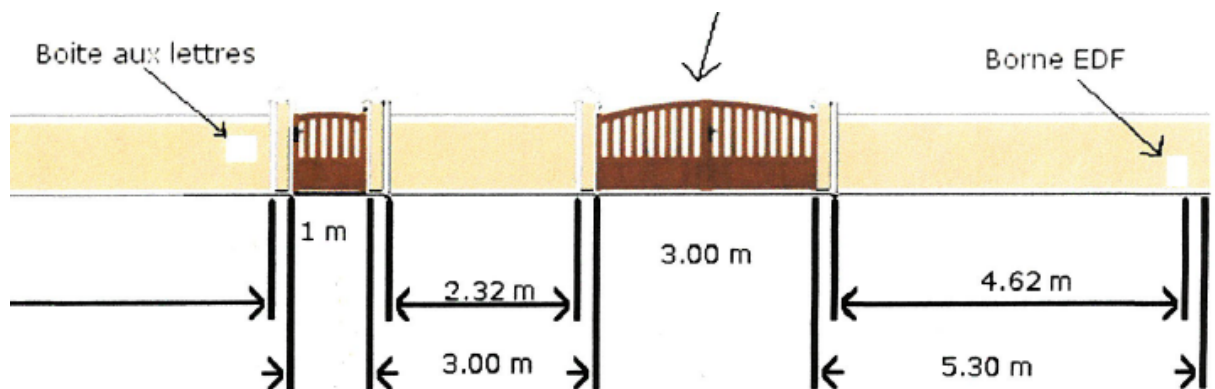
Exemple de clôture surmontée d'une partie ajourée



Exemple de clôture surmontée d'un grillage



Exemple d'insertion de projet dans l'environnement



Exemple de croquis